



MICROFICHE N°

04824

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

CMDA 4824

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DA/PDIA

NOTE
DE
CONJONCTURE N° 4

17 FEVRIER 1969

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DG/PDA

NOTE
DE
CONJONCTURE N° 4

17 FEVRIER 1989

I. LA PLYVIOMETRIE

La situation pluviométrique des cinq premiers mois de la campagne agricole 1988-89 (sep-janvier) se caractérise par :

- Un excédent pluviométrique au Sahel (Sousse, Monastir, Mahdia) et au Sud du pays (Kebili, Gabès, Medenine, Jerbe, Tataouine, Remada)
- Une pluviométrie pratiquement égale à la normale dans certaines régions du pays (Sfax : 96 %, Gafsa : 95 %, Tinje et Tozeur : 79 %, Hammamet : 87 %).
- Un déficit dans tout le Nord principalement à Zaghouen où les pluies ont été en deçà de la moitié de la normale.

L'année précédente et durant la même période, hormis la région de l'extrême Sud-Est qui a enregistré en novembre des pluies excédentaires, l'ensemble des autres régions ont été largement déficitaires (inférieures à la moitié de la normale).

**Situation pluviométrique des cinq
mois de sep 88 à janvier 1989**

	Pluie des 5 mois	Moyenne	Indice
Tunis	131	289	0,45
Bizerte	291	431	0,68
Béja	158	331	0,48
Jendouba	128	251	0,51
Le Kef	174	261	0,67
Silliana	116	214	0,54
Zaghwan	105	286	0,37
Nabeul	148	239	0,62
Sousse	294	240	1,23
Monastir	317	237	1,34
Mehdie	351	248	1,41
Keirouan	119	170	0,70
Kasserine	72	141	0,51
Sidi Bouzid	91	118	0,78
Sfax	148	154	0,96
Gafsa	83	87	0,95
Tazour	42	54	0,79
Kebili	94	52	1,81
Gabès	161	135	1,19
Medenine	151	87	1,73
Tataouine	105	71	1,48

II. LA SITUATION DES BARRAGES

Au 31-1-89, le volume d'eau stocké dans les barrages est de 605 Mm³ (35 % de la capacité normale qui s'élève à 1724 Mm³) contre 712 Mm³ (43 % de la capacité normale qui s'élevait à 1654 Mm³) à la même date de l'année précédente.

Excepté les barrages de Hebour et Sidi Saâd qui contiennent cette année plus d'eau qu'en 1988 (soit respectivement 40 Hm³ contre 27,5 Hm³ et 118 Hm³ contre 114 Hm³), tous les autres barrages sont beaucoup moins remplis que l'année précédente.

Cette situation résulte :

- du fait que les pluies de cette campagne ont été pour la plupart absorbées par le sol, et qu'il n'y a pas eu de ruissellement.
- de l'existence à la veille de la campagne précédente, d'un stock nettement plus élevé :

stock au 31-8-87 : 945 Hm³

au 31-8-88 : 649 Hm³

en Hm³

Barrage	Stock au 31-1-88	Stock au 31-1-89	Retenue normale
Hebour	27,5	40	181
Beni Mellir	26	18	572
Kessab	60,5	49	82
Sidi Salem	281	244	555
Joumine	41	20	130
Ghezala	6,5	2	12
Bou Heurtma	70	39	117,5
Sidi Saâd	114	118	209
Bir M'charge	44	35,5	165,6
Mabhana	13,5	7	87
Sillana	-	1,4	70
Laktala	1,2	0,8	8
Bezirk	3,1	2,3	6,5
Chiba	2,2	2,1	8
Hesri	2,2	1,1	7
Lebna	19,3	12,5	29
Total	712	605,3	1724,3

III. FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE :

Les crédits de campagne accordés depuis le démarrage de la campagne ont connu un accroissement de 34 % par rapport à la même période de la campagne précédente.

En effet les crédits accordés depuis le 1er Août 88 à la fin du mois de Janvier 89 ont totalisé 45,2 MD (37 MD pour céréales et 8 MD pour les autres spéculations) contre 33,7 MD pour la campagne précédente (dont 21,2 MD pour les céréales).

Cet accroissement a été rendu possible grâce aux mesures prises par le gouvernement et notamment le réchelonement des crédits pour les céréales en sec et l'augmentation de la qualité du crédit de 55 % à 80 % pour les grandes cultures.

IV. BALANCE COMMERCIALE : RESULTATS DE L'ANNEE 1988 :

La baisse de la production agricole au cours de 1988 s'est traduite par une aggravation du déficit de la balance alimentaire.

Au terme de l'année 1988, le déficit de la balance alimentaire s'est situé à 224,6 contre 56,7 pour l'année 1987 comme il ressort du tableau ci-après :

Valeur en MD	1987	1988
Importations *	277,0	475,0
Exportations	220,3	251,2
Déficit	56,7	224,6

* Y compris orge et maïs

Le déficit de la balance a quadruplé entre 1987 et 1988 en passant de 56,7 MD à 224,6 MD.

Ce déficit est dû à une très forte augmentation des importations (+ 71,8 %) qui s'explique par l'accroissement en quantité et en prix des céréales importées.

En effet les quantités des céréales importées pour l'exercice 1988 ont totalisé 21 MDx contre 11,6 MDx en 1987.

Les prix à l'importation du blé dur et du blé tendre ont atteint en 1988 respectivement 130,2 D/T et 110,1 D/T contre 100,8 D/T et 79,7 D/T en 1987.

Globalement l'augmentation des importations s'observe principalement au niveau des céréales (255 contre 105 MD en 1987), les laits et dérivés (33 contre 22,9 MD en 1987) et les huiles (43,1 contre 31,9 MD en 1987).

Les principaux produits exportés ont porté sur les produits de la mer (91 contre 66,8 MD en 1987), l'huile d'olive (70,7 contre 65,6 MD en 1987), les dattes (33,7 contre 28,5 MD en 1987) et les agrumes (13,3 contre 17,5 MD en 1987).

V. LA CEREALICULTURE

L'état végétatif des céréales est actuellement en retard par rapport à la normale en pareille période, suite aux conditions climatiques peu favorables.

Toutefois en comparaison avec l'année précédente, la situation de cette année est nettement meilleure. En effet, les prévisions d'amblevures

portant sur une superficie de 1.755.000 ha ont pratiquement été atteintes avec 1708 ha de superficies emblavées (soit 97 %) contre 1.200.000 ha en 1987.

Répartition des superficies céréalières

(1000 ha)

Région	Prévisions	Réalisations	%
Nord	865	859	99
Blé dur	450	463	103
Blé tendre	157	148	94
Orge	238	235	99
Triticale	20	13	65
Centre et Sud	890	849	95
Blé dur	290	328	113
Blé tendre	46	43	93
Orge	554	478	86
Total	1755	1708	97
Blé dur	740	791	107
Blé tendre	203	191	94
Orge	792	713	90
Triticale	20	13	65

Les ventes des engrais chimiques de la STEC, cummulées depuis le début de la campagne de vente (1er Avril 1988) et arrêtées à la date du 31 janvier 1989 s'élèvent à :

93.000 tonnes d'ammonitre 33,5 %

64.000 tonnes de Super 45 %

36.000 tonnes de D.A.P.

Les taux de réalisation des engrais commercialisés par rapport aux prévisions sont de :

62 % pour l'ammonitre

72 % pour le Super 45 %

180 % pour le D.A.P.

Il y'a donc eu un dépassement des prévisions du D.A.P. Ce dépassement est dû d'une part à sa substitution au détriment du Super 45 % et d'autre part au programme spécial d'encouragement aux petits céréaliculteurs. Les prévisions de super 45 % et d'ammonitre n'ont pas été atteintes en raison notamment des conditions climatiques.

Le désherbage chimique est prévu sur 362.000 ha dont 145.000 ha aux polyvalents et 217.000 ha au 2.4D.

Le retard de développement végétatif des céréales a fait retarder l'opération de désherbage chimique qui est actuellement à son début et seulement dans quelques régions.

L'objectif assigné par le programme national d'irrigation d'appoint est d'atteindre 63.400 ha à la fin de la campagne 1988/89.

Les superficies programmées par les offices de mise en valeur, portent sur 46.000 ha dont 25.000 ha au Nord et 21.000 ha au Centre.

Cette réduction par rapport à l'objectif est liée à la diminution des ressources hydrauliques.

Les réalisations des emblavures de céréales irriguées arrêtées à la date du 31 janvier 1989 sont de 41.650 ha dont 18.650 ha au Nord et 23.000 ha au Centre.

En matière de commerce extérieur, les importations de céréales au cours de l'année 1988 (y compris le maïs) ont atteint 21 MQx pour une valeur de 255 M de dollars. Le programme de 1989 prévoit l'importation de 16 millions de quintaux pour une valeur de 300 millions de dollars.

En ce qui concerne la conjoncture mondiale, les stocks de céréales devront encore subir une baisse en 1988/89 sous l'effet conjugué de la sécheresse qui a frappé l'Amérique du Nord et de la décision prise par certains exportateurs de réduire la production de céréales secondaires. Ces stocks sont estimés actuellement à 280 millions de tonnes et ne représentent que 16 % de la consommation mondiale en 1989/90 soit moins que le niveau minimum jugé nécessaire pour sauvegarder la sécurité alimentaire mondiale.

Cette situation des stocks pourrait être à l'origine d'une augmentation des prix en 1989/90.

VI. LES LÉGUMINEUSES

Les prévisions des légumineuses à graines au cours de la campagne 1988/89 portent sur 104 000 ha dont 67 000 ha de légumineuses d'hiver (fèves, feveroles, pois, lentilles) et 37 000 ha de légumineuses de printemps (poichicha, haricot).

Pour les légumineuses d'hiver les superficies cultivées ont été arrêtées définitivement comme suit :

Fève	: 36 300 ha
Feverole	: 9 600 ha
Pois	: 8 200 ha
Lentille	: 4 300 ha

Le taux de réalisation par rapport aux prévisions est estimé à 67 %.

Pour ce qui est des légumineuses de printemps, les dispositions nécessaires ont été prises pour approvisionner les agriculteurs en semences de poichicha.

VII. LA BETTERAVE

La superficie de betterave programmée pour la campagne 1988/89 a été arrêtée en commun accord avec toutes les parties concernées à 7250 ha dont 6690ha en irrigué et 560 ha en sec.

La sécheresse qui a marqué le début de la campagne a eu des répercussions négatives sur la réalisation de cette superficie et a provoqué un retard dans le déroulement des différentes opérations culturales et plus particulièrement pour les cultures en sec.

A la date du 18-1-89, la superficie semée s'élevait à 5300 ha (5000 ha en irrigué et 300 ha en sec).

Tandis que la superficie levée a atteint 4000 ha (300ha en sec et 3700 ha en irrigué) la levée a été homogène sur la majorité des champs. Toutefois on signale des levées hétérogènes dues à un manque d'irrigation pour les cultures irriguées et au semi tardif et à l'insuffisance des pluies pour les cultures sèches.

La répartition des superficies par secteur et par région se présente comme suit :

Superficies de betterave

en ha

	Superficies programmées	Superficies semées	Superficies levées
S.T.S			
- Dôjé	1.715	1.010	985
- Bizerte	435	240	230
- Ariana	100	120	125
S/total	2.250	1.370	1.340
C.S.T.			
- Jendouba	5.000	3.930	2.660
Total	7.250	5.300	4.000

VIII. LES CULTURES MARAICHERES

La pomme de terre :

Les superficies cultivées en pomme de Terre d'arrière saison ont atteint 6450 ha soit 1050 ha de moins que l'année précédente. La production est estimée à 64.000 T contre 70.000 T en 1987.

Pour la pomme de Terre de primeur, les superficies cultivées ont atteint 1970 ha sur une prévision de 2000 ha (taux de réalisation 98 %) et réparties de la façon suivante :

- Nebhana : 500 ha
- Bizerte : 250 ha
- Hobeul : 1220 ha

Quant aux pommes de Terre de saison, les superficies programmées portent sur 8000 ha.

En ce qui concerne les semences de primeurs et de saison, sur le programme de 15.700 T de semences d'importation, il a été décidé - dans une 1ère phase - d'importer 14.200 T ainsi réparties :

- 11.000 T de variété SPUNTA
- 2.200 T " CLAUSTAR
- 1.000 T " ATICA

Le planning d'arrivée s'établit comme suit :

- 4.500 T en novembre
- 7.200 T en décembre
- 2.500 T en janvier

Les prix de retrocession de ces semences aux organismes et coopératives ont été établis comme suit :

- 396 D/T pour la variété SPUNTA
- 381 D/T pour la variété CLAUSTAR
- 351 D/T pour la variété ATICA

Au 31.1.89, les 14.200 T ont été importées en totalité par l'Office des céréales. Toutefois et compte tenu des superficies programmées (2000 ha de primeur et 8000 ha de pomme de Terre de saison) ainsi que de la non réalisation de l'importation des 1500 T de SPUNTA Italienne pour des raisons phytosanitaires il a été décidé d'importer 1000 T de SPUNTA Hollandaise à répartir de la façon suivante :

- Office de Nabeul : 250 T
- Office de Nebhana : 100 T
- Office de Medjerda : 200 T
- APMEA de Jendouba : 45 T
- APMAHE de Nabeul : 120 T

La quantité restante (285 T) sera vendue en priorité aux coopératives de service agricole.

Le contingent de 1000 T est arrivé en Tunisie, la première semaine de février.

De ce fait l'Office des Céréales aura importé pour toute l'année 1988-89, 15.200 T de semences de pomme de Terre contre 15.150 T l'année précédente.

Pour les opérateurs privés sur le contingent de 1000 T qui leur a été confié, 300 T seulement ont été importées.

A la fin janvier 1989, les exportations de pomme de Terre d'arrière-saison ont porté sur 3400 T écoulées presque exclusivement vers la France contre 1.500 T l'année dernière à la même période. Une subvention exceptionnelle de 40 ml/Kg a été accordée par le FGPRODEX.

Le tomate

673 ha de tomate d'arrière saison ont été réalisées. La production est évaluée à 16 800 T soit un rendement de 25 T/ha.

Le piment

Les superficies cultivées en piment d'arrière-saison ont atteint 270 ha (dont 80 ha en culture sous-serre) et la production est estimée à 3.300 T (12 T/ha).

L'artichaut

Les superficies mises en place ont atteint 1640 ha et la production est évaluée à 13.500 T soit un rendement de 8,2 T/ha.

En 1988, les superficies cultivées étaient de 1.700 ha et la production avait atteint 15.000 T.

Les cultures sous-serre

Les superficies prévues en culture sous-serre sont de 1034 ha. Le tableau suivant indique les réalisations à la fin janvier 1989.

Superficies des cultures sous-serres

(en ha)

	Prévu	réalisé
Tomate	293	152
Piment	532	400
Melon	102	58
Pastèque	20	6
Divers	87	34
Total	1034	650

IX. L'ARBORICULTURE

Introduction

La campagne arboricole 88-89 se caractérise par la faiblesse de la production d'olive à huile. L'effet de cette baisse sur la valeur de la production arboricole serait compensé par l'augmentation attendue de la production des autres spéculations arboricoles.

En effet, les conditions climatiques favorables sur les régions arboricoles du pays sont de nature à améliorer l'état physiologique des arbres et de constituer des réserves hydriques satisfaisantes.

Ces conditions favorables ont incité les agriculteurs à entretenir davantage leurs plantations : fertilisation, travail du sol, arrachage des arbres desséchés et leur remplacement.

L'olivier

La production d'olive à huile est estimée cette année à 303.000 T soit l'équivalent de 60.500 T d'huile contre 500.000 T et 100.000 T d'huile l'année précédente. Ce faible niveau de production est comparable à celui de la campagne 82/83 (290.000T).

Les pluies enregistrées depuis l'automne 1988 n'ont pas eu d'effet sur le volume de production ; elles ont cependant contribué à en améliorer la qualité et à faciliter la cueillette.

Les olivettes sont en bon état et aucune attaque de parasites n'est signalée.

Les campagnes de cueillette et de trituration sont à leur fin, sauf dans la région de Médénine-Zarzis où compte tenu de l'importance de la production elles se poursuivent jusqu'au mois de mars 1989.

A Sfax, les faibles quantités d'olives qui ont transité par les marchés, ont été vendues à des prix variant entre 240 et 460 mill/Kg.

En début de campagne les prix à la production ont été fixés à 1500 et 1260 D/T d'huile selon la qualité, soit une augmentation de 250 mil/Kg par rapport à la campagne écoulée.

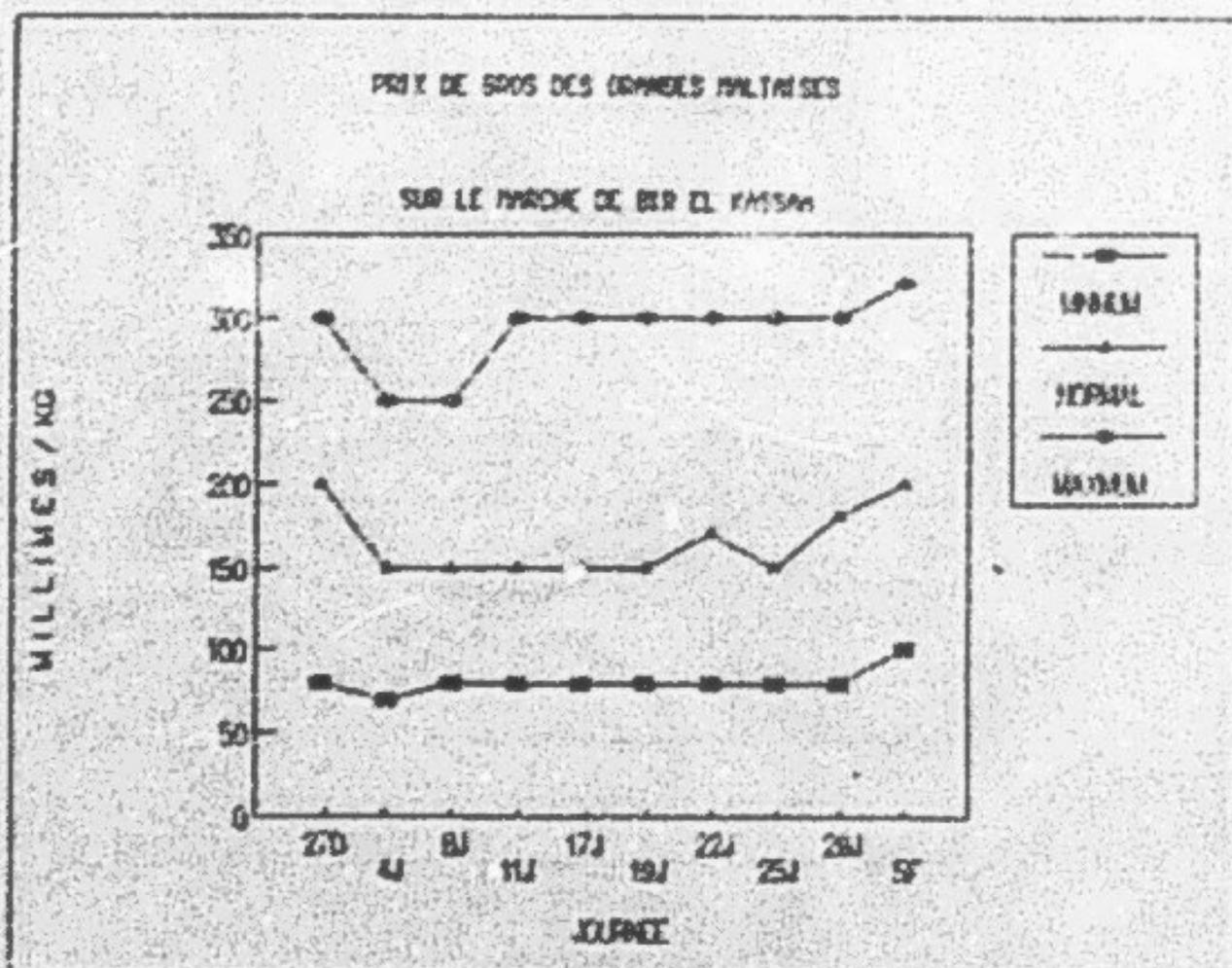
On prévoit la collecte par l'O.N.H de 30.000 T d'huile soit environ 50 % de la production.

A la fin janvier 1989, 14.000 T ont été collectés par l'O.N.H, la qualité de ces huiles est moyenne.

Les Agrumes

La production d'agrumes a été estimée à 260.000 T, soit une augmentation de 13 % par rapport à la campagne 1987/88 et de 4 % par rapport à la récolte de 1986/87. La qualité de la production (calibre) est moyenne. Toutefois elle est meilleure que celle de l'année précédente.

Sur le marché de gros de Bir El Kassa, les apports depuis le début de la campagne et jusqu'au 31.1.89 ont été de 16.500 T contre 14.600 T pour la même période de l'année précédente.



La campagne d'exportation a démarré depuis début janvier dans de bonnes conditions et se poursuivra jusqu'à la fin d'avril.

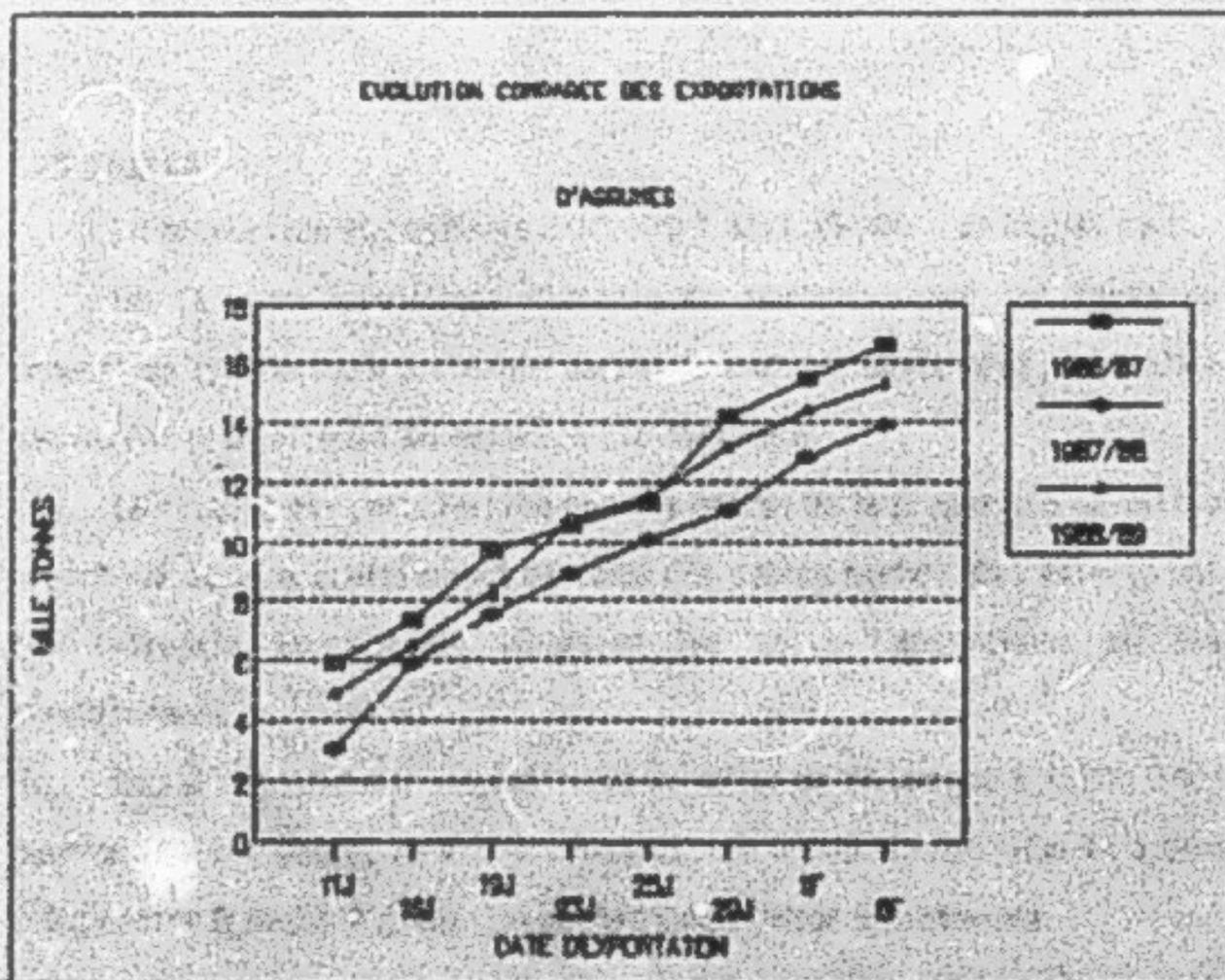
On prévoit l'exportation de 50.000 T d'agrumes dont 31.000 T sur la France et 19.000 T sur les pays de l'Est (Yougoslavie, Tchécoslovaquie).

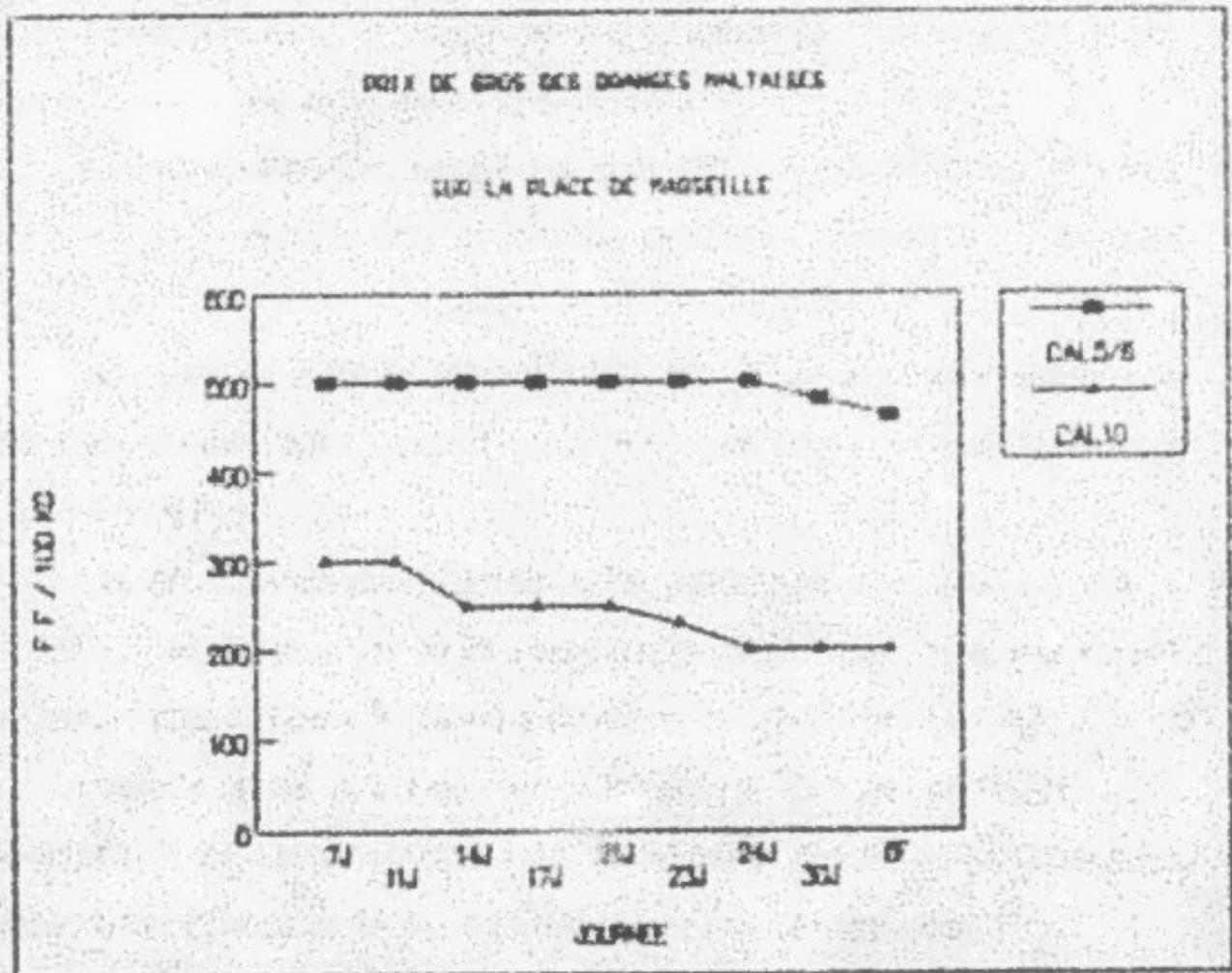
Ce niveau de prévision comparable à celui déjà réalisé en 1986/87 risque de ne pas être atteint, vu les tensions sur les prix des fruits au marché local.

Ces tensions s'accroîtront au cours du mois de Ramadan prochain.

A la date du 6.2.89, 15 260 T d'agrumes ont été exportées principalement vers la France et la Yougoslavie (8.600 T et 4.200 T respectivement).

A Marseille, les prix des agrumes ont oscillé entre 1,55 FF et 5 FF selon le calibre. Ces prix ont toutefois baissé au cours de la dernière semaine de janvier 1989 surtout pour les fruits de petit et moyen calibre.





Les dates

La production est estimée à 70.000 T dont 45.000 T de Deglet Hour.

Du fait des conditions climatiques anormales sur les zones de production (sécheresse prolongée durant le mois de novembre) ; la qualité des dates prometteuse au départ, a été dégradée.

La récolte est caractérisée par une baisse de la proportion de dates branchées et un accroissement de celle des dates sèches. Des efforts ont été entrepris en vue de valoriser les dates desséchées en les conditionnant.

Des prix planchers ont été fixés en début de campagne à 1,100 D/Kg pour les dates Deglet Hour branchées contre 0,950 en 1987/88 et 1,000 D/Kg contre 0,650 D/Kg pour les dates Deglet Hour marchandées.

Les exportations, qui ont démarré le 1er octobre 1988, ont atteint au 31.12.88, 11.260 T contre 9000 T à la même période de la campagne écoulée, donnant des recettes de 25,6 MD contre 19 MD.

L'augmentation des exportations (+ 25 % en quantité) est due à la précocité de la récolte et à un manque de stock de départ dans les pays importateurs.

Au cours du mois de janvier 1989, 650 T ont été exportées contre 750 T en janvier 1988, portant ainsi les exportations respectivement à 11910 T et 9750 T.

Les principales destinations de ces quantités exportées ont été la France (51 %), l'Italie (29 %) et l'Angleterre (6 %). Avec le rythme actuel des exportations il sera difficile d'atteindre l'objectif de 18.000 T.

Pour le mois prochain, on s'attend, à ce que le volume des exportations de dattes s'accroisse principalement à destination des pays Arabes (Maroc, pays du Golfe) à l'occasion du mois de Ramadan.

X. APPORTS AU M.L.M. DE DIR EL KASSAA EN FRUITS ET LEGUMES

Au cours des douze mois de l'année 1988, les apports au marché de gros de Tunis ont diminué pour la majorité des produits, par rapport à ceux de 1987.

La sécheresse prolongée de l'année précédente a en effet été la cause d'une diminution des offres, se traduisant par une hausse au niveau des prix.

Les variations les plus élevées ont été enregistrées pour les :

- pastèques (- 58 % en quantité , + 79 % pour les prix)
- melons (- 27 % " " , + 54 % " ")
- pots (- 37 % " " , + 27 % " ").

Apports de Fruits au Marché de Gros de Tunis

12 mois 1987 et 1988

Produits	Quantité (T)		Prix (D/T)		Variation %	
	1987	1988	1987	1988	Q.88 Q.87	Pr.88 Pr.87
Agrumes	32087	32704	248	286	+ 2	+ 15
Pommes-poires	8693	8908	643	796	+ 2	+ 26
Pêches	5664	5252	533	624	- 7	+ 17
Raisins	7849	7550	400	582	- 4	+ 45
Grenades	5103	6413	299	271	+ 25	- 10
Autres Fruits	13422	8944	367	513	- 33	+ 40

XI. L'ELEVAGE

La situation de l'élevage est normale dans l'ensemble des régions, l'égnelage et la vélage se déroulent convenablement. L'approvisionnement en aliments de sauvegarde se poursuit à un rythme comparable à celui des mois précédents et une amélioration nette des parcours est attendue pour la fin du mois.

Pour les fourrages cultivés le déficit pluviométrique enregistré notamment dans les gouvernorats du Nord aura inévitablement un effet négatif sur leur développement dans les semaines à venir et un suivi vigilant de la situation s'impose.

1. Les ressources alimentaires du cheptel :

1. La campagne de fourrages cultivés d'automne

Le manque de pluies en octobre-novembre s'est traduit par un retard dans l'opération de semis.

A la date du 24/1/89, sur les 256.000 ha de fourrages cultivés en sec seulement 20.700 ha ont été réalisés.

En irrigué les réalisations ont porté sur 27.200 ha contre 23.500 ha prévus soit un dépassement de 16 %.

L'état végétatif des fourrages en sec, bien qu'il soit assez satisfaisant dans la plupart des régions, restera tributaire des conditions climatiques des prochains jours.

2. La situation des parcours :

La situation actuelle des parcours n'est pas la même dans toutes les régions.

Dans les gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia, Gabès, Medenine, Tataouine et Kébili les pluies enregistrées ont permis une nette amélioration de la végétation naturelle, principale ressource alimentaire du cheptel ovin/ceprin. Cette situation s'est traduite par une baisse de 25 % de la demande en orge au niveau des centres de l'Office des Céréales depuis le début du mois de janvier. Toutefois la pression continue sur le son en relation avec la complémentation du cheptel ovin à pareille époque (son + grignon d'olive).

Dans les gouvernorats de Sfax et Gafsa où les pluies enregistrées ont été proches de la normale, la situation des parcours s'est également améliorée mais elle n'est pas encore au stade d'être palurée. Néanmoins une baisse de la demande en orge en relation avec l'utilisation de certains sous produits (bois de taille, grignon) a été observée.

Dans les gouvernorats de Sidi Bouzid, Kairouan, Kasserine et Zaghuan, malgré le déficit pluviométrique enregistré (10 à 50 %), on assiste à une reprise de la végétation naturelle des parcours. La demande en orge et en son reste stationnaire dans ces régions.

Enfin dans le reste du pays, le déficit pluviométrique est parfois supérieur à 50 %. Néanmoins les pluies survenues en grande partie en décembre ont permis un bon démarrage de la végétation naturelle dont l'évolution restera subordonnée à la pluviométrie des prochains jours.

3. L'approvisionnement en aliments :

L'approvisionnement des éleveurs en aliments de sauvegarde se poursuit normalement. La demande en son et en orge reste stationnaire avec respectivement 40 000 et 16 000 T/mois.

Par ailleurs la demande en aliments concentrés industriels hors volailles, reste faible (18 000 T/mois) en relation avec la poursuite du plan de sauvegarde (prix subventionné de l'orge). En outre des difficultés d'écoulement des bouchons de luzerne (4 000 T actuellement disponibles) sont observées en raison du prix de vente jugé élevé.

Quant aux prix du foin et de la paille, ils sont à leurs niveaux des mois derniers avec respectivement 40,7 et 3 D/balle en moyenne.

II. La situation du cheptel

L'état général du cheptel est normal, l'élevage et le velage se déroulent dans de bonnes conditions.

Sur le plan sanitaire, la campagne de rappel de vaccination contre l'entérototoxicité se poursuit. A la date du 21/1/1989 elle a touché 2700 000 têtes détenues par 92 000 éleveurs.

III. Mesures à prendre

Compte tenu du déficit pluviométrique de certaines régions, notamment le Nord, et si la situation ne s'améliore pas d'ici la fin du mois il y a lieu :

- de poursuivre les mesures de sauvegarde jusqu'à un meilleur développement des parcours (fin mars).
- de réviser vers la baisse, le prix de vente des bouchons de luzerne pour réduire la pression sur le foin et la paille.
- d'instituer une commission nationale de suivi de la situation de l'élevage qui suivra de près l'évolution du secteur et proposera les solutions nécessaires.

XII. LA PECHE

La production des douze mois de l'année 1988 a atteint 102.400 T contre une prévision de 113.200 T soit un taux de réalisation de 90 %.

Comparaison production/réalisation des produits de l'année 1988

(en Tonnes)

Mode de pêche	Prévision	Réalisation
- Collière	47.500	48.500
- Chalut benthique	19.000	16.100
- Chalut pélagique	5.400	1.800
- Feu	36.300	32.000
- Autres	5.000	4.000
Total	113.200	102.400

Par rapport à l'année précédente où les quantités produites avaient atteint 99.500 T on note une augmentation de la production de l'ordre de 3 %. Ce sont essentiellement la pêche côtière, et au chalut benthique qui sont à l'origine de cette amélioration.

Il est toutefois remarqué, une diminution de la production du chalut pélagique (1800 T en 1988 contre 3000 T en 87).

**Production comparée de la pêche durant les
années 1987-1988**

Mode de pêche	Production (en T)		Evolution
	1987	1988	
- Côtière	45.000	48.500	+ 8 %
- Chelut benthique	15.000	16.100	+ 7 %
- Chelut pélagique	3.000	1.800	+ 40 %
- Feu	32.500	32.000	- 1,5 %
- Lagunaire	900	800	- 11 %
- Epoage	2	-	-
- Coquillage	1.200	1.000	- 17 %
- Thon	1.830	2.200	+ 20 %
- Corail	2	1	- 50 %
Total arrendi	99.500	102.400	+ 3,00

Source : C.G.P.

Bilan provisoire

ANNEXE :PROGRAMME D'EAU POTABLE RURALE

Le dossier eau potable rurale a fait l'objet d'un conseil interministériel, le 2 février 1989, qui a examiné la situation de ce secteur dans le pays et a dégagé une nouvelle stratégie pour améliorer les conditions d'alimentation en eau de la population rurale estimée à 3,270 millions d'habitants en 1988.

A la veille du VIII^e Plan la population rurale desservie est de 1,653 millions, soit un taux de desserte de 50,1 %. Ce taux est relativement faible par rapport aux prévisions car plusieurs facteurs ont handicapé la réalisation normale du programme (dispersion des habitations, reliefs accidentés, difficultés d'accès, manque de structures de suivi et d'exploitation des projets créés...). Certaines régions accusent même des taux de desserte très faible en particulier celles du Nord-Ouest (Jendoube : 33 %, La Kaf 43 %, Sillano 45 %...).

Le VIII^e Plan prévoit pour l'eau potable le branchement de 444.000 de ruraux au réseau SONEDE (524 localités) et l'alimentation par le Génie Rural de 400.000 habitants (550 localités).

En 1987 et 1988, 296 localités groupant 243.000 habitants ont été desservies pour 30 millions de dinars. Le taux de desserte a atteint 64 % à la fin de l'année 1988.

Le C.I.M. a décidé d'accélérer le programme qui se résume ainsi :

Pour 1989, il est programmé l'alimentation de 300 localités (G.R. 180, P.D.R. - P.D.R.I : 62 et SONEDE 58) groupant 185.000 habitants pour 30 MD.

Pour les années 1990 et 1991, il est prévu d'alimenter 598 localités (G.R. : 266, PDR-PDRI : 32 et SONEDE 300) groupant 300.000 habitants pour 54 MD.

A la fin du VIII^e Plan, le taux de desserte en eau potable du milieu rural atteindra 75,5 %. L'alimentation des agglomérations des habitations dispersées par des citernes privées permettra d'améliorer ce taux.

Donc comparativement au VI^e Plan (405.000 habitants alimentés et 57 MD d'investissements), le VII^e Plan prévoit 728.000 habitants alimentés et 114 MD d'investissements.

Parallèlement à ce programme d'investissement, des actions complémentaires sont programmées pour la période 1989-91 :

- l'accélération de la mise en place et la consolidation institutionnelle et financière des associations d'intérêts collectifs qui seront en charge de la gestion des réseaux (coût de l'opération : 2 MD).
- l'amélioration de l'alimentation en eau potable des établissements collectifs (écoles primaires, dispensaires et mosquées).
Le coût estimatif de l'opération est de 15 MD.
- l'intensification de l'éducation sanitaire à l'aide des services du Ministère de la Santé Publique, des A.I.C. _ecl.

Cette note a été élaborée avec des informations fournies par :

- DG/ P. V
- OFFICE DES CEREALES
- G.I.L.
- C.G.P.
- DG/ E. G. T. H.
- DG/ R. E.
- B. I. A. F.
- G. I. D.
- D. N. H.
- DG/ P. A.
- OFFICE DE L'ELEVAGE
- DG/ F. E.
- I. N. S.
- B. N. T.
- DG/G. R.H.A.

FIN

20

FIN